

Liberté Egalité Fraternité République Française - Département de l'Essonne

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025-031

Portant délégation de fonction d'officier d'Etat-Civil à Madame Arlette BOURDELOT

Le Maire de la commune de Marcoussis,

VU l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci à des membres du Conseil Municipal;

VU la délibération du conseil municipal N° 2020-041 en date du 24 mai 2020, désignant Monsieur Olivier Thomas, Maire de Marcoussis,

CONSIDERANT qu'aucun adjoint ne pourra assurer la célébration du mariage prévu le 14 février 2025,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Madame Arlette BOURDELOT, Conseillère Municipale, est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, notamment pour célébrer le mariage du 14 février 2025 ;

ARTICLE 2

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Marcoussis est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché et une dont copie sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU et à l'intéressée.

Fait à Marcoussis, le 27 janvier 2025 Le Maire, Olivier THOMAS

